

MAIRIE DE LAPEYROUSE-FOSSAT

« Construction d'une salle multisport »

C.C.T.P

Cahier des Clauses Techniques Particulières

LOT N°03 - PLATEFORME ELEVATRICE

Dossier établi par :
Les Ateliers d'Architecture de Puech Autenc
Lazare MOUGEL Architecte DPLG
Lieu-dit Puech Autenc 81350 ANDOUQUE
Tel : 05 63 47 19 49
Port : 06 01 94 89 97
Mail : mougel.lazare@neuf.fr

Phase : PRO
Date d'émission : 31/07/2019
Version : Initiale

TABLES DES MATIERES

1. PRESCRIPTIONS GENERALES.....	3
1.1 DEFINITION DES TRAVAUX	3
1.2 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT	3
1.3 OFFRE DE L'ENTREPRISE	3
2. PRESCRIPTIONS GENERALES.....	3
2.1 TEXTES CONTRACTUELS	3
2.2 LIMITES DES PRESTATIONS	3
2.3 HOMOLOGATION.....	3
2.4 ÉTUDES TECHNIQUES - NOTES DE CALCUL - PLANS	3
2.5 DOCUMENTS A FOURNIR.....	3
2.6 ESSAIS.....	4
3. DESCRIPTIONS DES OUVRAGES.....	4
3.1 ELEVATEUR VERTICAL.....	4
3.2 PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES.....	5
1. 1.1 Motorisation des portillons.....	5

1. PRESCRIPTIONS GENERALES

Il est rappelé que l'Entrepreneur doit prendre connaissance du **CCTP 00** : "Prescriptions communes à tous les corps d'état".

1.1 DEFINITION DES TRAVAUX

Les travaux prévus au présent lot comprendront la fourniture et la mise en œuvre pour les prestations suivantes :

- **Mise en place d'une plateforme élévatrice (EPMR) pour un franchissement de 1.20m.**

1.2 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT

L'entrepreneur titulaire du présent lot devra prendre contact avec les adjudicataires des autres lots afin de convenir avec eux des dispositions communes à adopter en ce qui concerne la réalisation de leurs ouvrages respectifs. Les entrepreneurs se procureront toutes les pièces des autres corps d'état, notamment les C.C.T.P. et calendrier d'exécution, et ne pourront faire état de leur méconnaissance

1.3 OFFRE DE L'ENTREPRISE

Le marché est de type global et forfaitaire. Le quantitatif des ouvrages remis à titre indicatif n'est pas contractuel. Il sera vérifié avant remise de l'offre et signature du marché et ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation ultérieure.

2. PRESCRIPTIONS GENERALES

2.1 TEXTES CONTRACTUELS

Les ouvrages devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques qui leur sont applicables, dont notamment les suivants :

- Directive machine 2006/42 CE
- Norme EN 81/41

2.2 LIMITES DES PRESTATIONS

Fixations, scellements : ils sont à la charge du titulaire du présent lot, ainsi que le rebouchage qui sera réalisé en léger retrait afin de permettre une finition de qualité par le corps d'état concerné. Sont dus les calfeutrages et joints divers, les protections contre les salissures du chantier, échafaudage, signalisation, le **nettoyage quotidien et complet en fin de chantier.**

2.3 HOMOLOGATION

- Conformité à la Directive européenne EN 2006/95 Basse Tension
- Conformité à la Directive européenne EN 2006/42 Directive Machines
- Conformité à la Directive européenne EN 2004/108 Compatibilité électromagnétique

2.4 ÉTUDES TECHNIQUES - NOTES DE CALCUL - PLANS

Les plans d'exécution des ouvrages sont à la charge de l'entrepreneur.

L'entrepreneur aura donc à sa charge :

- L'établissement des plans d'atelier et des plans de montage sur chantier. Les plans et dessins devront faire apparaître tous les détails d'exécution d'assemblages, de fixation, etc., ils seront cotés et établis à une échelle en rapport aux dimensions des ouvrages. Tous les plans, dessins, notes de calcul seront remis au maître d'œuvre en temps voulu en fonction du planning d'exécution.

2.5 DOCUMENTS A FOURNIR

A l'appel d'offre

- Agrément et qualification de l'entreprise. Documentations du matériel proposé.

En cours de chantier

- Plans de chantier détaillés de l'ouvrage. Prestation implicitement incluse dans l'offre.

Après le chantier

- Dossier des ouvrages exécutés comprenant, note de calculs, plans de recollement des ouvrages réellement exécutés, garantie,Liste non exhaustive.

Les plans des ouvrages exécutés seront fournis en 3 exemplaires papiers et sous format informatique DWG version Autocad 2010. Les fiches techniques, notices,... seront fournies en 3 exemplaires papiers et scannées en 1 seul fichier au format PDF.

2.6 ESSAIS

La prestation comprend implicitement tous essais nécessaires et réglages par un personnel qualifié de la plateforme élévatrice.

3. DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

3.1 ELEVATEUR VERTICAL

DESCRIPTION : Elévateur vertical accessible aux personnes à mobilité réduite sur fauteuil roulant avec machinerie totalement intégrée sans local séparé (Machine LIFTBOY 5 ou équivalent technique et esthétique).

CHARGE UTILE.....315 KG

VITESSE.....40mm/s

PORTILLONS.....2 (Haut et bas)

COURSE.....**1200mm (1300mmMaxi)**

PLATEFORME.....Dimension : 900 x 1400 mm - Avec matériaux antidérapants en caoutchouc. Boutons de commande à bord. Garde-corps à bord

FACE DE SERVICE.....2 face à face

ENTRAINEMENT.....24 volts actionneur avec double ciseaux. (Alimentation de secours avec batterie intégrées sur la plateforme).

ALIMENTATION..... 230 Volts AC 50-60 Hz

COMMANDE..... Bouton poussoir à pression constante à bord avec bouton d'arrêt ainsi que l'indicateur LED de surcharge et de tension de batterie. 2 boutons d'appel radio déportés aux étages

SECURITES..... Garde-corps latéraux en verre sécurit. Soufflet à dépliement automatique anti-intrusion. Bouton d'arrêt d'urgence. Indicateur de surcharge

HAUTEUR D'ARRIVEE : **1.20m.**

Compris dans la prestation :

- Bouton d'arrêt d'urgence en cabine.
- Indicateur de surcharge.
- Boutons d'appels radio déportés
- Batteries de secours en cas de coupure d'électricité.
- Contact à clé de coupure dans la plateforme

COULEUR

- **RAL 7016**

MACONNERIE :

Prestations comptées par ailleurs au lot gros-œuvre.

- Réalisation d'une cuvette de 12cm.

ELECTRICITE :

Prestations comptées par ailleurs au lot électricité.

Réalisation d'une ligne électrique spécifique du TGBT jusqu'à notre tableau de commande avec des conducteurs d'une section minimum de 2,5 mm², avec interrupteur magnétothermique différentiel de puissance nominale 16 A et sensibilité 0,03 A (avec retard) mise à la terre avec câble de 2,5 mm². Tension 230V.

GARANTIE : L'appareil sera garanti 2 ans (pièces, main d'œuvre, déplacement), contre tous vices de construction, de matières ou de fonctionnement.

CONTRAT D'ENTRETIEN et MAINTENANCE

Le soumissionnaire chiffrera en marge de son offre les montants et types de contrats de maintenance proposés, conformément à la réglementation en vigueur. Cette offre de prix sera donnée à titre indicatif et ne sera pas incluse dans le montant de l'offre. A la demande de l'utilisateur, cette proposition pourra être retenue dans le cadre de la signature d'un contrat de maintenance.

Pour que l'offre soit prise en compte, l'entreprise fournira dans le cadre de l'appel d'offre une documentation complète de l'élévateur proposé comprenant une description détaillée du produit ainsi que les plans techniques.

MODE DE METRE : Ensemble.

DESTINATION : Elévateur vertical.

3.2 PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES

1. 1.1 Motorisation des portillons

DEFINITION : Motorisations des portillons haut et bas, toutes sujétions comprises.

MODE DE METRE : à l'unité.

DESTINATION : Elévateur vertical.

<p>A</p> <p>le.....</p> <p>Signature et cachet de l'entreprise précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »</p>	<p>Nom de l'entreprise</p>
---	----------------------------